



CERTIFICAT DE PUBLICATION DE L'AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT NUMÉRO 589-1 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 589 AFIN D'AUGMENTER LA DÉPENSE ET L'EMPRUNT POUR UN MONTANT ADDITIONNEL DE 1 057 614 \$

Je, Philippe Morin, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-Jean-de-Matha, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public aux personnes habiles à voter concernant le règlement numéro 589-1, et ce, en date du 12 avril 2023 :

Publication de l'avis public aux endroits suivants :

- Bureau municipal situé au 65, rue Lessard, à Saint-Jean-de-Matha
- Site Internet de la Municipalité : www.municipalitestjeandematha.qc.ca, dans la section *Avis publics*

Tel que prévu au règlement numéro 575 adopté le 9 septembre 2019 par le conseil municipal, je, Philippe Morin, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-Jean-de-Matha, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public aux personnes habiles à voter concernant le règlement n° 589-1 sur le site Internet de la Municipalité le 12 avril 2023.

Philippe Morin
Directeur général et greffier-trésorier

12 avril 2023

Date